

EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE

CAP MENUISIER INSTALLATEUR - NIVEAU 3

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :

- * Être en possession d'un CAP menuisier fabricant ou d'un Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur
- * Accessible à partir de 15 ans et jusqu'à 29 ans, possibilité de dérogations

OBJECTIFS :

- * Le titulaire du CAP menuisier installateur est amené à exercer des activités d'ouvrier professionnel
- * Il doit être capable de :
 - Poser des ouvrages dans le domaine du bâtiment (portes, fenêtres, escaliers, volets, cloisons, parquets...)
 - Poser des ouvrages dans le domaine de l'agencement (magasins, bureaux, stands, cuisine, salle de bains, rangement...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- * Examen en CCF (Contrôle en Cours de Formation)

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- * Dossier d'inscription remis à la suite d'un entretien avec le directeur
- * Prendre rendez-vous par téléphone
- * Formation par contrat d'apprentissage : entreprise d'apprentissage nécessaire

TARIFS :

- * Coût de la formation : prise en charge par l'OPCO (Opérateur de compétences)
- * Possibilité d'internat ou de demi-pension : voir tarifs sur le site internet de la MFR
- * Frais d'adhésion à l'association : 100 €

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- * Aménagement possible pour les apprenants en situation de handicap : référent H+ dans l'établissement

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- * Vie active : ouvrier professionnel en pose de menuiserie, bâtiment et agencement.
- * Poursuite d'études : CAP charpente bois en 2 ans : BP menuisier en 2 ans, BAC Pro technicien de fabrication bois et matériaux associés, BAC Pro technicien constructeur bois

MENUISIER INSTALLATEUR



INDICATEURS 2021 :

- * Taux de réussite : 100 %
- * Taux de rupture : 0 %

* Notes de satisfaction :

- Apprenants : 4.13/5
- Famille : 4/5
- Entreprise : 4/5
- * Taux d'insertion 2018 : 92 % pour l'ensemble des formations en apprentissage

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel, avec :
- * Un accompagnement individualisé lors de la correction du travail d'alternance
 - * La réalisation d'un mémoire professionnel
- Atelier équipé de machines traditionnelles et à positionnement numérique ; les chantiers de pose se situent à la MFR voire à l'extérieur (escalier...)
- * Salle de cours réservée à la classe et équipée de tableau, de télévision et connectique numérique

DURÉE :

- * Formation rémunérée sur 1 an
- * Par an : 13 semaines au CFA entre août et juin et 34 semaines en entreprise

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- * Frédéric BRETTON

CONTENU DE LA FORMATION :

Enseignement professionnel et suivi d'alternance : 24 h par semaine

- * Pose et atelier : apprentissage des gestes professionnels sur chantiers réels à la MFR ou à l'extérieur, de la sécurité, utilisation des machines portatives et des machines-outils...
- * Dessin industriel : conception technique, les coupes, dessins sur différents thèmes liés à la menuiserie, au bâtiment, à l'agencement...
- * Technologie : techniques, matériaux, formation échafaudage

Enseignement général : 11 h par semaine

- * Mathématiques, sciences physiques
- * Français
- * Education Physique et Sportive
- * Anglais

CONTACT SECRÉTARIAT :

04-74-03-05-48 - mfr.lamure@mfr.asso.fr

